



Paris, le 18 février 2021

Communiqué de Presse

CGT-INTERIEUR
7/9 Boulevard du Palais
75004 - PARIS
☎ : 06.16.36.17.45
✉ : cgtinterieur@gmail.com
david.lecocq.cgt@hotmail.fr

POUR UN VERITABLE SERVICE PUBLIC DES USAGERS ETRANGERS

Alors même que nous constatons depuis des années une dégradation dans les conditions d'accès des étrangers aux préfectures, nous devons faire désormais l'amer bilan « post confinement » du fonctionnement des services préfectoraux chargé de recevoir et instruire les demandes des usagers étrangers.

Force est de constater que le déconfinement à l'issue de la première vague de covid a été l'occasion, au motif de sécurité sanitaire pour les agents et les usagers, de durcir les conditions d'accès aux services préfectoraux en passant au « tout rendez-vous » pour l'ensemble des démarches, y compris en matière de droit au séjour. Décidé dans l'urgence, mal voire pas préparé, manque de moyens matériels et humains...Le constat est là : obtenir un rendez-vous pour déposer une demande de titre de séjour ou même pour simplement retirer le fameux sésame est devenu un véritable parcours du combattant. Et même si les juges administratifs sont là pour rappeler le ministère de l'intérieur à ses obligations, de nombreux jugements récents donnant injonction aux préfectures de délivrer des rendez-vous, l'amélioration est loin d'être acquise. On peut d'ailleurs s'interroger sur l'efficacité d'un système déployé par le ministère de l'intérieur et qui favorise l'apparition de trafic de vente de rendez-vous, situation fréquemment dénoncée par les usagers ou leurs accompagnants lors de leur passage, enfin, en préfecture. Cette situation met à mal le service public et nous ne pouvons l'accepter, bien entendu pour le public concerné, mais également pour nos collègues qui se voient déposséder du sens même de leur mission.

Mais nous souhaitons également alerter dès maintenant sur le 2ème étage de la fusée à venir : l'ANEF. Sous ce bel acronyme, l'administration numérique pour les étrangers en France, se cache un nouveau casse-tête pour les usagers. D'ores et déjà déployé pour les demandes de titres étudiants- étrangers, cette « belle mécanique » vise à rendre obligatoire le dépôt de toute demande par voie numérique !!!! Repensez à ce qu'à donner le plan préfecture nouvelle génération (PPNG), que nous contestions déjà, qui a mis fin à la réception des usagers en préfecture pour les cartes grises et permis de conduire. Impossibilité de connexion, retard dans les délivrances, application inadaptée, vulnérabilité aux attaques numériques...C'est cela le projet gouvernemental pour les usagers étrangers pour qui le titre de séjour, toute proportion gardée, revête une importance vitale qui touche à la dignité de leur présence sur le territoire ?

Car là sont nos principales craintes...La difficulté d'accès au numérique pour certains usagers, aggravée par la barrière de la langue pour certains, les dysfonctionnements récurrents d'application inadaptées développées par des technocrates qui ne connaissent du service public que ce qu'en dit « la bouillie libérale » qui leur est servie dans leurs grandes écoles, et enfin, le graal, obtenir un rendez-vous. Autant de motifs qui risquent de placer nombre d'usagers étrangers dans ce que nous nommons désormais une zone grise à cause de l'ANEF. Ne pouvant déposer leur demande en vue d'un examen de situation ils ne sont ni en situation régulière, ni en situation irrégulière. Mais derrière, ce sont bien leurs conditions de survie sur le territoire qui se pose, car sans titre, pas de travail, pas de reconnaissance sociale, pas de droits sociaux. De là à penser que tout cela est orchestré pour dissuader un certain nombre de demandes, il n'y a qu'un pas que nous ne franchirons pas...pour l'instant.

Pour nous le combat ne fait que commencer. En tant qu'organisation syndicale défendant notamment les agents des préfectures, notre rôle est bel et bien de défendre l'intérêt de nos collègues mais pas contre le service public. Dès lors, il est désormais urgent de revoir totalement les orientations prises en matière de réception des usagers étrangers, y compris dans le respect de la sécurité sanitaire, pour rendre de nouveau accessibles les services. Augmentation des moyens humains et immobiliers permettant l'ouverture de créneaux de rendez-vous en nombre et de manière accessible, points numériques accessibles à tous en présence de fonctionnaires formés, guichets numériques, téléphoniques ou physiques permettant à chacun d'obtenir la réponse à ses questions sont autant de propositions qui doivent dès maintenant être prises en compte et déployées sur l'ensemble du territoire. Nous exigeons du ministère de l'intérieur qu'il tire les enseignements du PPNG, plan qui le contraint à ouvrir partout des maisons de service au public pour réparer l'abandon de certains territoires par les services de l'Etat et notamment préfectoraux.

Alors que le service public, dans les crises économiques, sociales et sanitaires, fait la démonstration systématique de son intérêt pour le maintien de la cohésion des territoires et des tissus économiques, faisons cesser dès maintenant les politiques austéritaires dont les seules visées budgétaires mettent à mal le service public aux usagers, notamment étrangers, mais également de la vie quotidienne de nos collègues agents du service public qui souhaitent désormais retrouver du sens dans leurs missions.

Agents publics et usagers, le service public est notre bien commun. Ne nous laissons pas en être dépossédés.